

gneur ne craignons ni les fatigues du corps ni les peines de l'Esprit pour la conservation d'une possession sacrée, dès le commencement de Nôtre Pontificat, Nous avons chargé par des ordres presque continuels nos Nonces auprès des Princes Catholiques de faire leurs efforts pour s'opposer aux Traitez, qui pourroient être injurieux au St. Siège, & Nous n'avons omis ni n'omettrons dans la suite aucune partie de notre devoir pour conserver les droits du Sanctuaire en leur entier. En attendant Nous avons cru d'abord devoir vous communiquer d'ici la douleur que nous avons ressentie de ces conditions injustes, détestant ouvertement leur injustice, & voulant que ceci soit une Déclaration solennelle de nôtre desaveu & opposition, & dans la suite nous n'omettrons rien pour aviser à nos affaires par les autres remèdes de droits & les saints devoirs de l'Apostolat.

Mais aussi une chose qui nous rassure, Venerables Freres, & qui nous donne une merveilleuse consolation, c'est la justice reconnüe de si grands Princes & leur attachement religieux pour ce St. Siège; & le respect des choses sacrées qui ne nous laissent douter nullement, qu'ils ne donnent selon leur coutume des témoignages illustres, tant de leur Equité & de leur Pieté, que de leur obéissance filiale envers nous & ce St. Siège, en rompant & annullant ces Pactes & Conventions, qui ne peuvent promettre une Paix ferme ni d'heureux fondemens d'une Principauté, mais qui ne peuvent qu'attirer l'indignation divine & exposer les Royaumes à de grands dangers. Cependant, Venerables Freres, Nous nous appliquerons à de pieuses prieres, qui sont des armes puissantes auprès de Dieu, afin que le Seigneur jette les yeux sur son héritage, & qu'il ne souffre point que nous craignons du dom-
mage